



*Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate*

## **La Jeune Chambre de commerce de Montréal accueille avec enthousiasme la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat.**

**Montréal, le 15 novembre 2011** – Dévoilée ce matin à l'occasion d'une conférence de presse en présence du premier ministre du Québec et du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Sam Hamad, ainsi que la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, cette stratégie, qui se démarque par son approche intégrée, prévoit des investissements supplémentaires de 450 M\$ au cours des trois prochaines années.

« Par cette annonce, le gouvernement identifie le développement de la culture entrepreneuriale comme étant la première étape à franchir pour contrer la diminution du taux de création et de survie des nouvelles entreprises au Québec, ce qui nous semble très encourageant » explique Mme Cynthia Sanlian, présidente de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

La JCCM se réjouit de constater que la stratégie comporte certaines mesures dont elle avait suggéré la mise en œuvre au cours de la tournée de consultation du MDEIE en janvier dernier : la mise en place d'une vaste campagne de valorisation de l'entrepreneuriat et le soutien à la planification de la relève de l'entreprise.

« Notre organisation regroupe plus de 1 600 membres. Une portion importante de notre offre de services cible directement les futurs et actuels jeunes entrepreneurs. Ces jeunes entrepreneurs évoluent en parallèle de jeunes professionnels, dans le cadre des diverses activités organisées par la JCCM. Ce rapprochement contribue directement au développement de la relève et de la culture entrepreneuriale. Nous sommes convaincus que le gouvernement pourrait tirer profit de cette force pour que nous contribuions ensemble à développer la culture entrepreneuriale québécoise » affirme Mme Cynthia Sanlian.

Le 5 mai dernier, les résultats de la consultation « La relève du Québec inc. s'exprime », administrée par SECOR, révélaient que près de 40 % des représentants de la relève d'affaires projettent de créer ou reprendre une entreprise. Parmi son offre de services destinée aux entrepreneurs, la JCCM propose, en partenariat avec Anges Québec, le Défi [Les Anges financiers](#), une initiative qui offre à de jeunes entrepreneurs un accompagnement spécifique dans leur projet d'affaires en plus d'un accès privilégié à un vaste réseau d'investisseurs privés.

La JCCM espère finalement que, tout au long de la période de déploiement de la stratégie, le gouvernement communiquera, régulièrement sur les progrès mesurés.

### **À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal**

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle

compte aujourd'hui près de 1 600 membres, ce qui en fait un des plus grands réseaux de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires de Montréal. La JCCM compte sur l'appui de plusieurs partenaires et gens d'affaires qui ont à cœur la relève. Elle fête ses 80 ans cette année. Pour en savoir plus, visitez le <http://www.jccm.org/>.

-30-

**Pour information :**

Noémie Mourot / Responsable des communications

Jeune Chambre de commerce de Montréal

Tél. : 514 571-2810 ou 514 845-4951, poste 24 / Courriel : [nmourot@jccm.org](mailto:nmourot@jccm.org)